

# CERTIFICAT DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU SPORT LES PROBLEMATIQUES

Dr Dominique PEYRAT (LA MADELEINE)

Le certificat médical de non contre indication à la pratique du sport appelé par les patients "certificat de sport " est souvent demandé si ce n'est réclamé, lors de consultation pour un motif autre.

D'où une appréciation et un ressenti très divers de la part des médecins.

Quelles en sont les origines ?

- Soit le certificat est demandé par un tiers
- Soit la demande est faite en fin de consultation, avec incompréhension si le médecin demande de prendre un rendez vous pour une consultation spécifique
- Soit demande de consultation gratuite
- Soit demande pressante, le patient indiquant que le club a dit que c'était gratuit.
- Soit le patient vient sans documents: carnet de santé, carnet de vaccinations, ECG , radiographies ...

Impression que cet acte médical n'est pas vraiment ressenti comme tel par une majorité de patients.

Le certificat médical de non contre indication à la pratique du sport soulève plusieurs problématiques .

Il fait intervenir :

- le patient
- le médecin
- les parents dans le cas d'un mineur
- le club
- la commune

Il pose le rapport aux lois :

- Loi sur le sport
- Code de Déontologie
- Code de santé publique
- Code de sécurité sociale
- Code Civil
- Code pénal

Il nous interpelle sur le **contenu** de la consultation:

- examen clinique
- prévention
- conseils hygiéno - diététiques
- la demande de prescription de médicaments.

La médecine générale intègre la **prévention** dans une dynamique qui prend en compte les niveaux individuels, communautaires et médiatiques.

La consultation est le **premier niveau préventif**, même si le patient n'est pas demandeur.

L'exercice de la médecine générale dépasse les limites du cabinet médical, l'activité préventive peut s'exercer aussi à l'échelon communautaire.

Faire de la prévention, c'est essayer de modifier des comportements.

Au **niveau communautaire**, le champ d'action de la prévention joue sur des réponses techniques et sur l'aspect comportemental.

**Au niveau médiatique:**

Le médecin a un rôle plus passif dans la dynamique des campagnes, mais peut devenir le promoteur d'actions dont il a élaboré le message.

D'où la nécessité de mise en œuvre coordonnée des différents niveaux. Cela soulève des difficultés.

*Concilier exigences d'une démarche collective et d'une démarche individuelle dont les finalités sont contradictoires. (Dr Bernard GAY BORDEAUX)*

Il est nécessaire de jouer sur les motivations différentes impliquant le patient à des degrés divers avec des approches **complémentaires** ni indépendantes, ni hiérarchisées.

L'éducation demande du temps, la rémunération des professionnels de santé libéraux dans le cadre d'actions de prévention n'est pas adaptée. Une réflexion est à mener.

Que vaut un acte de prévention, qui va payer ?

Ce thème " **le certificat de sport** " de par la diversité des problématiques abordées pourrait devenir un enjeu des actions choisies dans le cadre de la politique d'amélioration des pratiques professionnelles et de la coordination des soins.

Amélioration des pratiques, en abordant le contenu d'une consultation médicale lors de la délivrance du certificat.

Coordination des soins, ce thème permettant de réunir différents professionnels de santé libéraux: kinésithérapeutes, pharmaciens, diététiciens ,médecins spécialistes (cardiologues, rhumatologues, ophtalmologistes ,etc...) infirmières.

Le secteur public a aussi sa place : médecins scolaires, centre médico sportifs, services hospitaliers.

Sans négliger la place importante que tiennent les communes dans l'organisation, la pratique et le financement du sport en France. Les relais souhaitables avec les clubs civils.

Combien de clubs disposent de médecins ? Pourquoi ne pas aider à la création de commission "sanitaire" dans les associations sportives?

Ce serait aussi une occasion de nouer des liens avec le monde scolaire: enseignants d'EPS.

Ce sujet est un thème de **santé publique**, les actions de prévention demandent un financement, mais surtout beaucoup de savoir faire. Se posent les problèmes:

- de formation des professionnels
- d'évaluation de ces actions, de mise en place de méthodologie simple, concrète.

Dr Dominique PEYRAT

20 rue Lamartine 59110 LA MADELEINE

Tel :fax :03.20.55.59.70

Email : [d.peyrat@medsyn.fr](mailto:d.peyrat@medsyn.fr)

Octobre 2000